



Aménagements pour assurer la collecte des eaux pluviales :

- ✕ Déconnexion
- > Conduite à redimensionner
- > Réseau à créer

Ouvrages de stockage des eaux pluviales :

- BR Bassin de rétention existant (BR)
- BR Bassin de rétention actuel à optimiser (BR)

Surfaces de collecte des ouvrages hydrauliques :

- Surface de collecte des bassins de rétention existants
- Surface de collecte des mesures compensatoires à l'échelle de la parcelle
- Surface de collecte des mesures compensatoires (MC) à l'échelle de la zone

Réseau pluvial existant :

- Exutoire
- Conduite béton
- Fossé

Éléments complémentaires :

- Cours d'eau (COMPA)
- Zones humides (COMPA)

PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

- Zone rurale où l'imperméabilisation doit être limitée (Ci_moyen=0,2) et où les débits d'écoulement des eaux pluviales doivent être maîtrisés
- Zone urbaine ou rurale où l'imperméabilisation est limitée (cf code couleur des Coef d'imp max) et où les débits d'écoulement des eaux pluviales doivent être maîtrisés
- Zone urbaine ou rurale t où sont nécessaires des installations de collecte, de stockage et de traitement des eaux pluviales

Coefficient d'imperméabilisation maximal à respecter :
Applicable à la parcelle en zone U et à toute la zone en zones AU, A et N

- Ci global = 20%
- Ci max = 50%
- Ci max = 70%
- Ci max = 80%
- Ci max = 100%

MC1
V10 = 1620 m³
S = 7,6 ha
Qf = 23 L/s

Identifiant de la mesure compensatoire
Volume de rétention (10 = protection 10 ans)
Surface desservie
Débit de fuite

